

COMITE PERMANENT DES AFFAIRES INDIENNES ET
DU DEVELOPPEMENT DU NORD CANADIEN

Réunion du 28 avril 1977

QUESTION DU DR. HOLMES

CLASSIFICATION DES POSTES - SYSTEME DU MERITE

Il y a près de 6,000 postes au programme des affaires indiennes et esquimaudes, allant du niveau CR-1 à SX-3. Chaque poste fait l'objet d'une description de tâches d'une longueur moyenne de cinq pages. Les ressources humaines et financières nécessaires pour fournir les documents sur une telle échelle ne sont pas disponibles.

Les directives utilisées par les comités de sélection sont les normes de sélection promulguées par la Commission de la Fonction publique. Elles varient en fonction des groupes d'occupation. La dotation des postes se fait sous la direction de la Commission de la Fonction publique et le candidat le plus apte à remplir les exigences du poste est choisi dans tous les cas.